

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE **RIBECOURT-DRESLINCOURT**

N° 2023-06

L'an deux mille vingt-trois, le 30 janvier à 18h

Le Conseil d'Administration du CCAS, dûment convoqué, s'est réuni, en lieu ordinaire de ses séances,

Sous la présidence de Monsieur LETOFFE Jean-Guy, Président.

Date de la convocation : 18/01/2023

Nombre de membres : 13

En exercice : 13

Présents : 12

Votants : 12

**Présents** : Mmes KONATE, FRETE, GROSCAUX, KLEIN, JOOS, PAGE, BOCQUET, LAMBERT, PIENS, BILLOIR.  
M. BONNEAU et M. LETOFFE.

**Excusé(s)** : Mme TIRROLOY.

**Absents** : -

**Objet : Bons de Noël 2023**

Vu l'orientation budgétaire 2023 précisant les actions envers les personnes âgées ;

Considérant qu'il sera donné un bon d'achat à chaque personne âgée de 65 ans dans l'année et plus, pour les Fêtes de NOEL ;

Vu la proposition de la Vice-Présidente d'attribuer une valeur faciale de **30 euros** par bon à chaque personne ; ce bon serait à dépenser dans les commerces de la Ville ;

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité, après en avoir délibéré,

**DECIDE :**

- Le bon de Noël accordé à chaque personne âgée de 65 dans l'année et plus, aura une valeur faciale de 30 euros. Il devra être utilisé dans les commerces de la Ville.

- Les dépenses sont prévues au budget de l'année en cours.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Jean-Guy LETOFFE

Maire, Président du CCAS

Envoyé en préfecture le 14/02/2023

Reçu en préfecture le 14/02/2023

Publié le

ID : 060-216005314-20230130-D202306-DE



PAGE ANNULEE